

L'an deux mil quinze, le 10 novembre à 18 heures 30, le conseil municipal, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jacques DELATTRE, Maire, par suite de convocation en date du 05/11/2015, dont un exemplaire a été affiché à la Mairie.

Présents : tous les membres en exercice

Absent : Mr David CREPIN

Procuration : Mme Marielle PRUVOST a donné procuration à Mr Jacques DELATTRE.
Mr Michel BUQUET a donné procuration à Mr Roger VENDEVILLE

La séance ouverte, Monsieur le Maire désigne Ingrid FOUCAUT secrétaire de séance et donne lecture du compte rendu de la séance du 7 août.

Monsieur le Maire présente le faire-part de naissance d'Hélène fille de Pauline MARQUIS et Christophe FOURRIER et la lettre de remerciements de la famille de notre doyenne Flore CAROULLE-HANTUTE décédée.

DELIBERATIONS

Objet : **Projet de fusion des SIADEP de la Vallée du Bléquin, Syndicat Intercommunal des Eaux et Assainissement de la Région de Lumbres (SIDEAL), SIADEP de la Région de Fauquembergues, SIADEP de Pihem, Herbelles et SIADEP d'Avroult, Cléty Dohem Delettes 2015**

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal de l'arrêté concernant le projet de périmètre et les statuts pour la fusion du SIADEP des 5 syndicats des eaux et assainissements intercommunaux (Vallée du Bléquin, Région de Lumbres, de Fauquembergues, de Pihem-Herbelles et d'Avroult, Cléty, Dohem, Delettes).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable au projet de périmètre du futur syndicat de communes issu de la fusion du SIADEP de la Vallée du Bléquin, Syndicat Intercommunal des Eaux et Assainissement de la Région de Lumbres (SIDEAL), SIADEP de la Région de Fauquembergues, SIADEP de Pihem, Herbelles et SIADEP d'Avroult, Cléty Dohem Delettes ;
- Emet un avis favorable au projet de statuts du nouveau syndicat.
- Décide d'adhérer à la compétence EAU pour tout le territoire de la Commune
- Décide d'adhérer à la compétence ASSAINISSEMENT (collectif et non collectif) pour tout le territoire de la Commune.

Objet : **Choix d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour le SIADEP**

Monsieur le Maire sollicite les membres du conseil municipal pour le choix d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant auprès du nouveau syndicat intercommunal des eaux et assainissements (SIADEP).

Monsieur VENDEVILLE Roger présente sa candidature de délégué titulaire et Monsieur SCANTAMBURLO Luigi celle de délégué suppléant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte le choix des 2 délégués.

Objet : **Demande de subvention FDE pour remplacement de candélabres cité Merger**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le devis pour remplacement de candélabres au niveau de la Cité Médéric Merger. Le montant des travaux s'élève à 5 917 € 12 HT. Afin de réaliser les travaux, Mr le Maire propose au conseil municipal de demander une subvention auprès de la FDE. Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil accepte la demande de subvention et charge Mr le Maire de faire les démarches nécessaires.

Objet : **Demande d'un emplacement sur parking de la salle des fêtes Ernest Azelart**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mr Luigi SCANTAMBURLO autoentrepreneur a créé une pizzeria à son domicile 5 rue Arthur Lanoy.

Mr SCANTAMBURLO demande s'il est possible de réserver un emplacement sur le

parking de la salle des fêtes Ernest Azelart afin de pouvoir accéder directement à son commerce.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil accepte de laisser un emplacement sur le parking à Mr SCANTAMBURLO afin de faciliter le développement de son activité.

Permanences Elections Régionales

Monsieur le Maire rappelle que les dimanches 6 et 13 décembre auront lieu les Elections Régionales. Il demande aux conseillers de s'inscrire dans le tableau des permanences.

Cérémonie du 11 novembre

Monsieur le Maire rappelle que la Cérémonie du 11 Novembre commence par une célébration à 11 heures en l'église Saint-Martin suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts auquel les enfants de l'école participeront en chantant et en plantant chacun un drapeau confectionné lors des TAPS. Il demande ensuite des volontaires pour préparer la salle Ernest Azelart en vue de la remise des diplômes et lots récompensant les participants au concours des maisons et balcons fleuris.

Inauguration de l'Extension de l'Ecole Henri Matisse

Elle aura lieu sur place, le **samedi 14 novembre** à 11 heures. Sont invités : Les Représentants de l'Etat (Préfète et Sous-Préfet), les Elus (Sénateur, Députée, Conseillers Départemental et Régionale), le Président de la Caisse d'Allocations Familiales, les Maires de la Communauté de Communes du Pays Lumbrois, l'Architecte et les Dirigeants des Entreprises ayant participé aux travaux, le Directeur et le personnel enseignant de l'Ecole Henri Matisse, Mr et Mme PRINS, les Présidents des Associations Locales, les Membres du CCAS, du Conseil Municipal actuel et de l'ancien Conseil Municipal, le Personnel Communal, ainsi que les élèves et leurs parents.

Divers :

- Mr le Maire demande que Mr David CREPIN fournisse la sonorisation pour le 14 novembre.
- Mme Nicole DE JONGHE demande que le personnel communal soit mobilisé pour le nettoyage avant et après l'inauguration. Elle aborde un sujet récurrent celui des déjections canines sur les trottoirs, et cette fois on en retrouve jusque dans l'église !!! Une note de rappel sera diffusée dans le village : des procès-verbaux pourraient être mis en place pour stopper ce phénomène.
- Mr Claudy DEGAND signale à nouveau le danger que peut provoquer la maison de Mr BOUQUILLON à l'angle de la rue Bernard Chochoy et de la rue du Marais. Le mur est prêt à tomber ! Il y a risque potentiel de victime...Lui transmettre un énième courrier recommandé pour qu'il réagisse sinon la commune sera obligée de faire un arrêté de péril et de transmettre ce problème aux autorités compétentes.
- Mr Luigi SCANTAMBURLO rappelle le projet de terrain de jeux près de la salle des fêtes. Monsieur le Maire répond que cet espace de jeux sera étudié afin de le prévoir au budget primitif 2016.
- Mme Ingrid FOUCAUT demande le résultat de l'étude du terrain multisports que les lycéens ont mis en place et son devenir ? Dans un premier temps, les abords pourraient être nettoyés. Elle propose de contacter les jeunes au moyen de facebook pour avoir leur avis. Elle annonce que le Marché de Noël est en bonne voie, aura bien lieu le 29 novembre. A prévoir : sapin, buvette, guirlandes extérieures, tombola, Père Noël, les bonbons.
- Mme Béatrice BASTIEN déplore l'acte de vandalisme au niveau de la bibliothèque (boîtes aux lettres). Roger va remplacer la boîte aux lettres. Elle demande 2 jeux de 2 clefs pour un accès plus simple à la bibliothèque.
- Mr le Maire annonce le déstockage d'un magasin à St-Omer, il propose l'achat d'un four professionnel pour la cuisine de la salle des fêtes. Il faudra renouveler la vaisselle en particulier les bols (empilables).
- Mr Nicolas AIMAR signale qu'une lettre a été envoyée à chaque Association pour le bulletin annuel de l'année écoulée en demandant un texte et des photos.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.